

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT

2S CONSTRUCTION SASU

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES A FORME UNIPERSONNELLE

AU CAPITAL DE 100 EUROS

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 janvier 2025, l'actionnaire de la SASU 2S CONSTRUCTION, au capital de 100 EUROS, se sont réunis en assemblée générale, sur convocation de Monsieur DEGER SEZGIN, au domicile de Monsieur DEGER SEZGIN au 5B AVENUE AUSTIN CONTE- 33560 CARBON BLANC.

Le bordereau et tes récépissés des lettres d'envoi en question sont déposés sur le bureau de l'assemblée.

1 — Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société

M. DEGER SEZGIN demeurant au 5B AVENUE AUSTIN CONTE - 33560 CARBON BLANC pour une durée indéterminée,
qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II.— Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III.— Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à
CARBON
BLANC Le
12/01/2025

En autant d'exemplaires que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

75

FEUILLE DE PRESENCE

Monsieur DEGER SEZGIN Actionnaire
détenant 100% des actions ;



Monsieur DEGER SEZGIN
Président de la SASU 2S CONSTRUCTION



«Lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de président».